



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Israël

Question écrite n° 33860

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation dans les territoires occupés. L'établissement d'un mur de séparation entre Israël et la Cisjordanie crée une situation aux conséquences tragiques et incalculables. En effet, un tel mur porte atteinte aux droits de propriété, de circulation et de travail de la population palestinienne. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de faire cesser une telle construction.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33860

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1119